



Syndicat Mixte de la région mancelle pour le stationnement des Gens du Voyage

Depuis sa création le 6 avril 2004, le Syndicat Mixte de la région mancelle pour le stationnement des Gens du Voyage œuvre quotidiennement pour améliorer les conditions de vie des Voyageurs tout en réduisant les stationnements illicites.

L'année 2011 aura été marquée par l'achèvement de nos deux derniers gros investissements avec l'ouverture du terrain de stationnement d'Écommoy (10 places) et la mise en service du local technique attendant à notre siège social.

Durant cette première phase de son existence, le SMGV a investi plus de 6,4 millions d'euros TTC pour créer puis entretenir les 208 places de stationnement préconisées dans le Schéma départemental d'accueil des gens du voyage.

Le temps des travaux est désormais achevé. Le SMGV est donc entré dans une nouvelle phase de son existence dont l'objectif premier est la bonne gestion des terrains.

La diminution des dégradations, la hausse des recettes des Voyageurs, l'absence de dettes des usagers et leur participation à l'entretien des terrains montrent que nous sommes parvenus à construire des relations apaisées avec les Voyageurs dont le mode de vie est désormais reconnu et facilité au sein de notre territoire.

Aussi, permettez-moi d'esquisser, dès à présent, les priorités qui seront les nôtres pour l'année 2012.

Nous devons tout d'abord adapter notre territoire aux évolutions imposées par la Réforme territoriale. Ainsi, le territoire du SMGV devrait connaître des évolutions profondes du fait de la modification des périmètres de plusieurs des Communautés de communes adhérentes. Je proposerai d'accompagner ces évolutions par une refonte de nos statuts.

De même, nous devrions prendre assumer à partir du second semestre de l'année 2012 la gestion de l'aire de Stationnement de Cerans-Foulletourte ; la Communauté de communes du canton de Pontvallain ayant demandé son adhésion à notre collectivité.

Nous devons également poursuivre nos efforts pour gérer au mieux nos terrains en évitant conflits et dégradations. Je souhaite pouvoir continuer à compter sur une équipe apaisée et motivée pour conduire notre mission de service public.

Enfin, nous mettrons en œuvre, avec les forces de Police et de Gendarmerie, une procédure unifiée de lutte contre le stationnement anarchique sur l'ensemble du territoire du SMGV.



Christophe COUNIL
Président du SMGV
Conseiller général de la Sarthe

✉ **S.M.G.V.**

24 rue François Monnier
72100 LE MANS

☎ 02.43.84.13.60

☎ 02.43.86.64.91

✉ smgv-lemans@orange.fr



**Pour suivre en direct
l'actualité du SMGV**

www.smgv-lemans.fr

L'année 2011 aura été marquée par l'inauguration des deux derniers gros investissements programmés par le Syndicat mixte.



L'aire d'Écommoy a été inaugurée le 2 juillet 2011 en présence de nombreux élus locaux.

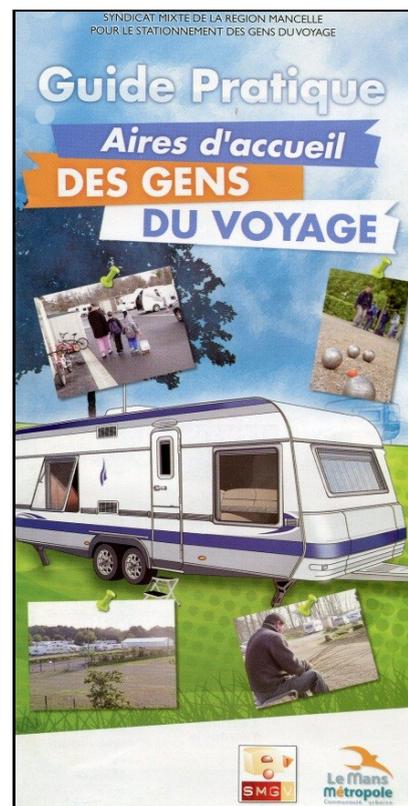
■ Ouverte le 1er février 2011, l'aire de stationnement d'Ecommoy compte 5 emplacements de 2 places caravanes. Elle permet de clore les aménagements demandés au SMGV dans le cadre du Schéma départemental pour l'accueil et l'habitat des gens du voyage.

■ Mis en service en mai 2011, le local technique du SMGV d'une superficie de 270 m² est destiné au stationnement des véhicules de service, au stockage de différents équipements et matériaux en toute sécurité. L'aménagement d'un vestiaire pour les agents d'accueil et d'entretien donne aussi la possibilité d'assurer une meilleure gestion du personnel, ainsi que de permettre une coordination de travail plus cohérente.

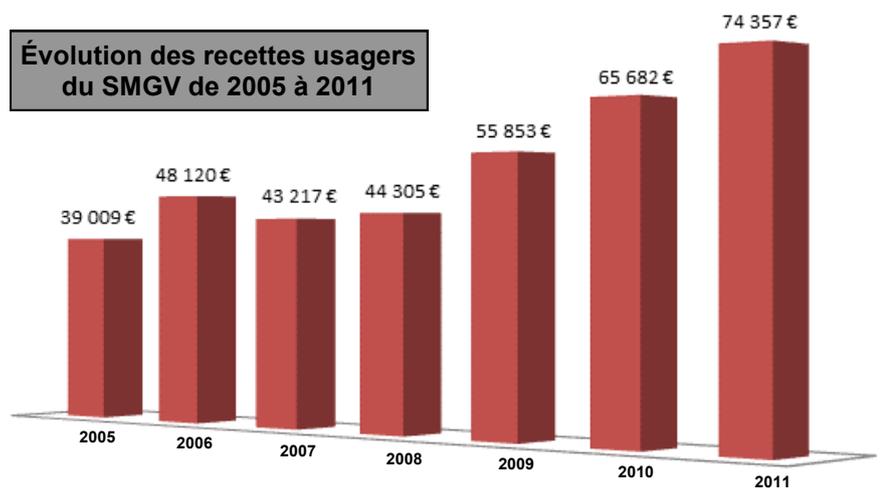
Avec la fin de huit années de travaux, le SMGV entre donc dans une nouvelle phase de son existence dont l'objectif premier est la bonne gestion des terrains. La diminution des stationnements illicites et la progression de nos recettes « usagers » montrent que nos efforts n'ont pas été vains.

■ Soucieux d'apporter des informations utiles sur les aires d'accueil gérées par notre collectivité, le SMGV a publié un guide pratique présentant l'ensemble de nos terrains ainsi que les conditions générales de stationnement. Élaboré par le service communication de Le Mans Métropole, ce document publié à 2 500 exemplaires a été diffusé à toutes les communes membres, ainsi qu'à nos différents partenaires (police, gendarmerie, travailleurs sociaux ...). Il est également remis à l'ensemble des familles stationnant sur le territoire du syndicat mixte.

Par ailleurs, le site internet de présentation du SMGV est mis à jour régulièrement. On y trouve une présentation des instances, des missions, des réalisations et le nombre de places disponibles sur les aires actuellement gérées par le SMGV : www.smgv-lemans.fr



Évolution des recettes usagers du SMGV de 2005 à 2011



■ Avec plus de 74 000 € de recettes issues des usagers en 2011, le SMGV atteint son plus haut niveau de recettes. Aucune famille ayant séjourné courant 2011 n'est redevable au SMGV. Le prépaiement demeure donc un mode de gestion efficace, tant au niveau des résultats de la régie, qu'au plan des relations entre les agents et les usagers.

VIE ET GESTION DES TERRAINS

PLUS DE 74 000 € DE RECETTES « VOYAGEURS » EN 2011.



Le bilan annuel 2011 de l'activité des différentes aires de stationnement se décompose ainsi :

Aire de stationnement	Date d'ouverture	Nombre de places	Taux d'occupation des places	Nombre de ménages accueillis	Recettes encaissées
Mulsanne	23 mai 2007	15 x 2 places	21,2 % ↗	28	4.359,06 €
Roëzé-sur -Sarthe	04 juillet 2007	13 x 2 places	14,7% ↘	11	3.560,27 €
Saint-Jean -d'Assé	13 août 2007	5 x 2 places	36,8 % ↗	29	3.206,46 €
Neuville- sur-Sarthe	04 sept. 2007	5 x 2 places	21,4 % ↗	30	1.385,75 €
Yvré -l'Evêque	01 oct. 2007	15 x 2 places	46,4 % ↘	52	10.942,68 €
Le Mans	24 oct. 2007	25 x 2 places	72,4 % ↘	134	23.041,80 €
Changé	04 déc. 2007	5 x 2 places	73,0 % ↘	13	4.348,99 €
Champagné	17 déc. 2007	6 x 2 places	42,3 % ↘	34	3.932,57 €
Thorigné-sur-Dué	23 mars 2009	6 x 2 places	43,8 % ↗	31	3.380,93 €
Bouloire	23 sept. 2009	4 x 2 places	23,0 % ↗	19	1.164,92 €
Écommoy	1er février 2011	5 x 2 places	24,7 %	12	1.465,92 €
Total 2011		104 x 2 places	42,3 %	393	60.789,09 €
		Rappel 2010	46.5%	369	58 506,73 €

Le taux d'occupation des terrains est en baisse d'environ 4 % par rapport à 2010 principalement du fait d'une baisse de fréquentation des terrains du Mans et d'Yvré l'Évêque qui disposent d'un nombre de places importants. Cela provient en partie d'un choix par certaines familles de se diriger vers d'autres terrains du SMGV ou d'opter vers un stationnement sur des terrains privés.

Par contre, les recettes « usagers » pour l'ensemble des aires d'accueil sont en augmentation par rapport à 2010 (+ 2 282 €). Elles correspondent à 16.078 nuitées pour cette année 2011.

Cette hausse des recettes s'expliquent par la revalorisation de la taxe de séjour journalière de 6,7 % entre 2010 et 2011 et très certainement une consommation plus importante de fluides par les familles usagers.

Les tarifs applicables en 2011 s'élevaient à :

- 1.60 € par nuit,
- 0.16 € le kWh d'électricité,
- 2.10 € le m3 d'eau,
- 80 € de caution.

Aire de grands passages

Par convention entre l'ACO, le syndicat mixte des 24 heures et le SMGV, le terrain dit « aire Porsche » situé dans l'enceinte du circuit est mis à disposition du SMGV pour l'accueil des grands passages (missions évangéliques et événements familiaux). La recette encaissée en 2011 auprès des utilisateurs de ce terrain s'élève à 13.567,66 € pour 208 journées séjours, soit une augmentation de 198 % par rapport à 2010.

Travail en réseau

Le SMGV travaille régulièrement avec le Centre social départemental Voyageurs 72, le pôle social départemental et d'autres services intervenants auprès des gens du voyage notamment l'Inspection Académique, la Direction Départemental des territoires et le SCOT du Pays du Mans notamment sur les questions de la scolarisation et de l'urbanisation.

Il travaille également chaque fois que nécessaire avec les services de Police et de gendarmerie.

Il a fréquemment des contacts avec les collectivités membres du S.M.G.V. et d'autres institutions ayant la charge de l'aménagement ou de la gestion d'aires d'accueil, pour des échanges d'avis ou d'expériences.

État du personnel pour l'année 2011

Les effectifs restent identiques à l'année 2010 mais des mouvements de postes (mutation et démission) ont conduit à l'arrivée de 2 nouveaux agents :

- *Directeur* : M. Étienne PLESSIS
- *Assistante de direction* : Mme Cécile HEMERY remplacée Mme Tourya AMRANE à compter du 28 novembre.
- *Gestionnaire* : M. Albert LE ROUX.
- *Adjoint du gestionnaire* : M. Stéphane GASNOT remplacé par M. Fabrice THAS à compter du 16 septembre.
- *Agents d'accueil et d'entretien* : MM. Joël CHAUVIN, Patrick DREUX, Dominique FOUQUÉ, Gérard JEAN, Sébastien HERSENT, Jean-Claude LELOUP et Luc MARCHAND. Dans le cadre des remplacements pour congés maladie, le SMGV a fait appel à 2 agents contractuels : M. Pascal ÉPINEAU et Mme Patricia ROSSIGNOL.

Bilan financier 2011

L'exercice 2011 se solde par un excédent de fonctionnement de 79 797,31 € et un déficit d'investissement de 102 607,53 €. En intégrant les résultats antérieurs, le solde de l'exercice 2011 s'élève à 80 564,37 €.

■ SECTION DE FONCTIONNEMENT

♦ Recettes	822 849,86 €	
- Participation des membres (1,20 € / hab.)	345 348,00 €	42,0%
- Aide d'état à la gestion	329 270,70 €	40,0%
- Produit de service usagers	75 605,92 €	9,2%
- Autres recettes (assurances ...)	60 485,37 €	7,3%
- Divers	12 139,87 €	1,5%

♦ Dépenses	743 052,55 €	
- Charges de personnels (11 postes)	458 670,35 €	61,7%
- Charges à caractère général	196 682,34 €	26,5%
- Dotation aux amortissements	50 081,20 €	6,7%
- Intérêts bancaires	35 636,50 €	4,8%
- Autres	1 982,16 €	0,3%

■ SECTION D'INVESTISSEMENT

♦ Dépenses	243 023,54 €	
- Emprunts et prêt relais	130 217,67 €	53,6%
- Solde des travaux d'aménagements	66 964,76 €	27,5%
- Acquisitions de 2 véhicules de service	23 950,00 €	9,9%
- Solde des travaux du local technique	16 283,82 €	6,7%
- Autres	5 637,29 €	2,3%

♦ Recettes	140 416,01 €	
- F.C.T.V.A.	83 487,54 €	59,5%
- Dotation aux amortissements	50 081,20 €	35,8%
- Divers	6 487,27 €	4,7%

Assemblées

La représentation des différentes collectivités au sein du SMGV a connu quelques modifications durant l'année 2011 :

- Intégration de la commune de Spay à la communauté de communes du Val de Sarthe ;
- Gain de population des collectivités membres (Le Mans Métropole, Orée de Bercé Bélois et Sud-est Pays Manceau) conduisant à l'arrivée de 6 nouveaux délégués titulaires et suppléants au Comité syndical du SMGV.



Le comité syndical s'est réuni à trois reprises :

- 17 mai 2011
 - Compte administratif et bilan d'activité 2010 ;
 - Budget Supplémentaire 2011 ;
 - Contrat d'entretien de l'assainissement des aires de stationnement ;
 - Adhésion assurance chômage ;
 - Fiche de poste de l'adjoint à la gestion des terrains ;
 - Présentation du guide pratique.

- 10 octobre 2011
 - Débat d'Orientations Budgétaires 2012 ;
 - Mise en place du Compte épargne temps ;
 - Actualisation du TEP ;
 - Délégation du Comité syndical aux membres du bureau.

- 12 décembre 2011
 - Budget primitif 2012 et revalorisation des tarifs ;
 - Ouverture d'une ligne de trésorerie interactive ;
 - Régime indemnitaire des agents ;
 - Renouvellement des marchés de télésurveillance, assurance et comptabilité.

Par ailleurs, régulièrement se tient un temps de travail entre le personnel, le Président et les vice – présidents quand ils le désirent.